

# INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE 2025 au titre des données 2024

## ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Voici les résultats obtenus par L'ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR en 2025 pour les cinq indicateurs demandés :

Écart de rémunération entre les femmes et les hommes : **40/40**

Écart de taux d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes :  
**L'indicateur n'est pas calculable**

Écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes :  
**L'indicateur n'est pas calculable**

Proportion de salariées revenues de congé maternité ayant bénéficié d'une augmentation à leur retour lorsque des augmentations sont intervenues pendant la durée de leur congé : **L'indicateur n'est pas calculable**

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : **1/10**

**Résultat : Non calculable**



*L'association s'engage continuellement dans une démarche volontariste de promotion de la mixité et de l'égalité professionnelle et de lutte contre toutes les formes de discrimination directe et indirecte en ce qui concerne l'embauche, la rémunération, la classification la promotion, la mobilité, le déroulement de carrière, l'évaluation, la formation professionnelle, l'organisation et les conditions de travail, les mesures disciplinaires ou de licenciement et les droits à la retraite.*

*L'association rappelle son attachement à un respect strict de ce principe d'égalité salariale entre les femmes et les hommes.*

*Malgré nos efforts continus, le sexe masculin reste nettement sous représenté au sein de l'association, une problématique liée à notre secteur d'activité.*